

*par Alfred Betz*

La Société Schongauer est entrée en 1971 dans sa 125<sup>e</sup> année et comme il arrive aux personnes de grand âge, elle aime à se pencher sur le passé. On sait qu'elle s'est acquise une véritable notoriété en matière d'antiquités et de tableaux anciens. Mais on lui prête aussi un penchant pour l'art moderne et l'on chuchote même que poussée par un certain entourage, elle prône maintenant l'art d'avant-garde et la peinture abstraite. Ce qui semble prouver que l'âge avancé ne met pas à l'abri des entraînements du cœur.

La vie de la Société Schongauer se confond avec celle du musée d'Unterlinden et en parlant de l'une on parle forcément de l'autre.

Nous étudierons donc successivement l'histoire du musée, le fonctionnement de cette institution, enfin — et ce sera le troisième volet du tryptique — la politique actuelle du comité de gestion.

#### *La création du musée d'Unterlinden*

Dans un livre récemment paru, un de nos plus brillants biologistes, Jacques Monod, défend la thèse que l'origine de la vie serait à rechercher dans une succession de hasards. Je n'ai pas à me prononcer sur cette thèse, mais j'en retiens la définition, car elle s'applique admirablement à notre cas : la naissance et le développement du musée ne s'expliquent, en effet, que par une suite de hasards heureux.

Le tout a commencé en 1847. Louis Hugot, originaire de Strasbourg, diplômé de l'École des Chartes, est depuis quelques années archiviste à Colmar. Très actif et imbu sans aucun doute des idées généreuses de son temps, Hugot va se lancer dans l'animation culturelle. Nous en trouvons la trace dans un rapport qu'il adresse au maire pour suggérer la création d'un Cabinet des estampes où l'on pourra exposer des reproductions d'art que la lithographie permet

---

Conférence faite au Rotary Club de Colmar le 19 janvier 1971.

maintenant de se procurer à bon compte. Ce Cabinet où les expositions se succéderont, servira à l'éducation du peuple, mais aussi à l'instruction des jeunes dessinateurs employés dans les manufactures d'indiennes à Logelbach et dans la vallée de Munster. Le projet est favorablement accueilli et c'est pour le mettre en route qu'est créée la Société Schongauer qui s'installe dans une galerie au deuxième étage du collège royal où est déjà logée la bibliothèque.

Deux ans plus tard, le hasard (un hasard heureux) fait découvrir à Bergheim les restes d'une villa romaine et en particulier une grande mosaïque fort bien conservée. La découverte fait sensation. La préfecture, la mairie, le conseil général, le conseil municipal s'en mêlent et décident finalement l'acquisition de la mosaïque à frais communs. Il était grand temps, tant pour la mosaïque qu'il fallait sauver que pour la chapelle et les bâtiments d'Unterlinden, car il existait une délibération du conseil municipal décidant la démolition du couvent des Dominicaines, dès que le 4<sup>e</sup> Lanciers aurait quitté les lieux qu'il occupait. Il s'agissait de dégager les abords du nouveau théâtre. C'était une idée d'urbaniste...

Et voilà que notre remuant archiviste va réussir d'un seul jet deux coups. On installera la mosaïque romaine dans la chapelle d'Unterlinden et la Société Schongauer, sans qu'il en coûte un centime à la ville, se chargera de la restauration du bâtiment, moyennant quoi elle pourra disposer de la chapelle, pour y créer un vrai musée, car la collection d'estampes s'est entre-temps enrichie de moulages en plâtre d'après l'antique que Hugot a réussi à obtenir du gouvernement, et d'une galerie de tableaux, offerts ou prêtés par des membres de la Société.

La délibération conforme de notre conseil municipal du 22 juin 1849 est à la fois l'acte de baptême de la Société Schongauer et l'acte de naissance du musée d'Unterlinden. Cette délibération constitue un modèle de sagesse municipale car voici les « considérant » qui ont décidé nos édiles à accepter la proposition de Hugot :

« Considérant que le projet de la Société Schongauer est d'une utilité incontestable, que sa réalisation tout en contribuant puissamment au maintien, comme au développement d'une institution naissante qu'il importe d'encourager, aurait en même temps pour effet de conserver un monument tout à fait digne d'intérêt, tant par les souvenirs historiques qui s'y rattachent que par ses dispositions intérieures.

« Considérant que c'est une heureuse occasion de donner à ce monument une destination convenable, sans qu'il en résulte aucun

